



COMITE DE LA VALLEE DE LA MARNE

A tous les participants de la finale de comité Mixte/2 Honneur des 04-05/12/2010,

En réponse à certaines critiques émises.

Faisant suite à quelques critiques plus ou moins positives concernant la finale des Mixte/2 Honneur disputée les 4 et 5 décembre 2010.

Nous avons ressenti le besoin de répondre point par point à ces critiques naturelles mais totalement injustifiées.

En espérant que vous serez sensibles au fait que nous avons voulu ne rien occulter voici en détail notre analyse :

- 1) Technique et organisation (Isabelle Challier)
- 2) Comparaison n'est pas raison (Yves Pinet) à consulter en pièce jointe.

1) Technique et organisation (Isabelle Challier)

Depuis des années, les qualifications en Honneur par paires (open et mixte) pour la finale de Comité se faisaient à moins de 50 % de l'effectif (41 et 47 % en 2009-2010), situation très injuste (51 % de moyenne ne permettaient pas de se qualifier) due à la capacité d'accueil de notre salle limitée à 64 paires.

Jusqu'au 15 novembre il était prévu de qualifier 64 paires (et non 56) et, comme chaque année, les ½ finales de cette épreuve se répartissant sur plusieurs semaines avec des dates limites d'inscription différentes, le nombre de qualifiés par groupe était calculé au minimum, avec bien sûr un réajustement prévu à la 1^{ère} séance du dernier groupe, comme l'arbitre l'a d'ailleurs annoncé à chaque fois.

Après le 15 novembre, grâce à la mise à notre disposition du salon Louis XIII, nous avons pu qualifier 56,64 % du nombre d'engagés et permettre enfin aux paires proches de la moyenne de participer à la finale.

Nous avons donc qualifié les 64 paires prévues, puis 22 paires supplémentaires, non pas en tenant compte de leur pourcentage, mais proportionnellement à l'effectif de chaque groupe.

Un certain nombre de paires contactées n'avaient pas prévu de jouer la finale (vu notre organisation tardive) et n'ont pu jouer. Nous avons aussitôt contacté les paires suivantes groupe par groupe (con-



COMITE DE LA VALLEE DE LA MARNE

formément aux règles de l'art), ce qui explique le faible pourcentage réalisé par certaines paires participant à la finale.

Pourquoi 86 paires qualifiées ?

En finale de comité jouée en trois séances :

- les paires doivent jouer 26 donnes, 13 positions de 2 donnes.
- une position supplémentaire est prise pour la duplication.
- donc 3 tournois de 13 tables étaient impossibles, (24 donnes jouées).
- nous devons prévoir un maximum de 2 à 4 forfaits.

Pour ces raisons l'organisation prévue était :

- 1 tournoi de 15 tables.
- 2 tournois de 14 tables.
- **soit 30 donnes en circulation.**

La neige est arrivée, notre organisation en a fait les frais : 5 forfaits dans l'heure précédant la première séance.

L'arbitre avec 80 paires au lieu de 86 n'avait plus comme possibilité que de faire jouer 3 donnes par table pour atteindre le quota de 26 donnes en l'occurrence 27 (3x9) :

- 2 tournois de 13 tables,
- 1 tournoi de 14 tables,
- Et, pour faire jouer 26 donnes, 3 donnes par table, **soit 42 donnes en circulation.**

L'arbitre fait reculer les paires pour la duplication et voit apparaître une paire en retard qui l'oblige à rajouter une demi-table, ce qu'il ne peut faire que dans le tournoi de 14 tables, **soit 45 donnes en circulation.**

A la 2^{ème} séance, l'arbitre a supprimé la table 15 et rajouté une demi-table dans une autre section pour n'avoir que **42 donnes en circulation** : 3 tournois de 13, 13 ½ et 14 tables ; de plus l'arbitre a veillé à ce qu'aucune paire ne rencontre une paire déjà jouée.

A la 3^{ème} séance l'arbitre a gardé la même configuration, en veillant toujours à ce qu'aucune paire ne rencontre une paire déjà jouée.



COMITE
DE LA VALLEE DE LA MARNE

Mais il y a eu deux forfaits le dimanche, d'où une nouvelle mise en place au dernier moment, ce qui peut provoquer parfois le fait que deux paires s'étant déjà rencontrées se retrouvent l'une contre l'autre, ce qui est assez fréquent dans ce genre de situation.

Nous constatons que l'augmentation du nombre de paires qualifiées en finale n'a pas nuit à la qualité de l'épreuve : deux paires « repêchées » ont fini 9^{ème} et 11^{ème}, une autre est première remplaçante pour la finale de ligue.

Isabelle Challier

Directrice du Comité de la Vallée de la Marne

2) Comparaison n'est pas raison (Yves Pinet) à consulter en pièce jointe.

3) Synthèse

En conclusion, nous devrions nous féliciter de la très haute qualité de nos responsables techniques capables de s'adapter en toutes circonstances. Les décisions prises n'ont rien à voir avec certains commentaires déplacés. Notre seul but étant la parfaite organisation des épreuves dans l'intérêt de tous et dans le respect des règles fédérales.

La compétence et l'honnêteté mériterait sans doute un regard plus respectueux.

Concernant l'aspect financier, le fait de bénéficier du salon Louis XIII entraîne évidemment des charges que nous devons assumer, sans pour autant faire du remplissage systématique.

Nous vous rappelons que nous faisons le maximum pour limiter, voire éviter d'augmenter les droits de table. Nous sommes déjà le comité le moins cher de la région parisienne et de loin !!!!!!!

Le Président,

Yves Pinet